Suspensions immédiates et réorganisation en vue à la police municipale de Nancy

by La Gazette - mercredi, juillet 09, 2014

http://correspondances.fr/suspensions-immediates-reorganisation-en-vue-police-municipale-nancy/

Le chef de la police municipale de Nancy et son adjoint ont été suspendus suite à des « dysfonctionnements sérieux et récurrents ». Gilbert Thiel, ancien magistrat antiterroriste devenu adjoint au maire en charge de la sécurité et des libertés publiques, refuse d'imputer cette suspension aux incidents violents qui ont émaillé la fête de la musique du 21 juin dernier.

Élément déclencheur ou goutte d'eau qui a fait déborder un vase déjà bien plein ? Gilbert Thiel, deuxième adjoint au maire en charge de la sécurité et des libertés publique, invoque la deuxième hypothèse pour expliquer la suspension, annoncée le 1er juin 2014, du chef de la police municipale de Nancy et de son adjoint.

Enquête administrative

Les griefs précis ont été exposés aux deux intéressés, qui pourront en discuter dans le cadre de l'enquête administrative en cours. La mesure conservatoire, qui ne peut excéder quatre mois, pourrait s'accompagner de sanctions. Gilbert Thiel a présenté dès le 4 juin aux 57 agents de la police municipale nancéienne leur nouveau responsable, jusqu'alors chef de la brigade de nuit, et son adjoint.

La brigade de nuit prise à parti

Créée en octobre 2013 par André Rossinot, alors maire de Nancy, cette brigade de nuit s'est trouvée au cœur des incidents violents qui ont émaillé la fête de la musique le 21 juin dernier.

En voulant venir en aide à une personne juchée sur un pilier, les agents se sont trouvés confrontés à une foule hostile, puis bloqués dans une impasse. Six d'entre eux ont été blessés et ont déposé plainte, deux d'entre eux se trouvant toujours en arrêt de travail actuellement.

Remise à plat du service

Le maire, Laurent Hénart, a promis d'ici à la fin de l'année une réorganisation de la police municipale. La brigade de nuit, qui a, selon Gilbert Thiel, permis d'apporter une amélioration, sera maintenue.

1 / 1